



La généralisation progressive de la facture électronique marque une étape importante dans la transformation des entreprises françaises. Pour les exploitants agricoles, souvent déjà fortement sollicités par les obligations administratives, cette évolution peut apparaître comme une contrainte supplémentaire. Pourtant, derrière cette réforme se cache une opportunité majeure : celle de simplifier la gestion quotidienne et de renforcer le pilotage économique de l'exploitation.

FACTURE ÉLECTRONIQUE

Contrainte aujourd'hui, levier de performance demain

Entre la gestion de la production, les aléas climatiques, la volatilité des prix et les contraintes réglementaires, les exploitants agricoles doivent aujourd'hui conjuguer performance technique et rigueur administrative. La facture électronique vient s'ajouter à cet environnement exigeant. Elle impose de nouveaux outils et de nouvelles pratiques dans les échanges commerciaux. Mais elle répond aussi à des enjeux bien réels tels que la digitalisation de la charge administrative, la fiabilisation des données et l'amélioration de la visibilité financière.

Automatiser : plus de sécurité, plus d'analyse et plus de conseil

La mise en place de la facture électronique permet d'automatiser une grande partie des flux de données. Concrètement, cela signifie :

- moins de ressaisie de données ;
- moins de documents à transmettre manuellement ;
- moins de risques d'erreurs.

Les échanges entre l'exploitant et son expert-comptable deviennent plus fluides, plus rapides et plus sécurisés. Résultat : davantage de

temps pour se concentrer à son cœur de métier. La facture électronique transforme la manière dont les données sont utilisées. Les informations comptables ne sont plus simplement collectées *a posteriori* : elles deviennent disponibles en continu. Cela permet un suivi plus précis de la trésorerie, une meilleure anticipation des besoins et une réactivité accrue face aux variations d'activité. Dans un contexte agricole où les marges peuvent être sensibles, cette capacité à piloter en temps réel constitue un avantage déterminant.

Un interlocuteur clé pour comprendre et prendre des décisions

L'un des changements les plus structurants concerne le rôle de l'expert-comptable. Celui-ci doit désormais assumer des responsabilités accrues en matière de gestion des flux d'information, de supervision des processus automatisés et de sécurisation des données. Son rôle évolue ainsi vers celui d'un garant de la fiabilité des informations financières, tout en développant davantage sa mission d'analyse, d'identification des axes d'optimi-

sation et d'accompagnement à la prise de décision stratégique. La relation évolue naturellement vers un partenariat plus étroit, centré sur le pilotage de l'exploitation. Face à la multiplication des solutions technologiques (éditeurs, plateformes, banques...), il peut être difficile de s'y retrouver.

Plus qu'un changement technique, c'est une opportunité de transformer durablement le pilotage de l'exploitation

L'expert-comptable occupe une place unique : il maîtrise les données financières, comprend les spécificités de l'exploitation agricole et apporte une vision globale et indépendante. Surtout, il ne se contente pas de produire des chiffres, il les

interprète et les transforme en leviers d'action.

La donnée n'a de valeur que si elle est comprise et utilisée. C'est toute la mission de l'expert-comptable.

Vers un environnement de gestion numérique complet

La facture électronique ne constitue qu'une première étape. Elle s'inscrit dans une évolution plus large : celle de la digitalisation globale de la gestion de l'entreprise agricole. Aujourd'hui, les solutions proposées par les cabinets vont bien au-delà de la comptabilité et de la conformité avec la facturation électronique. Avec 'Ma Gestion Pro', Cerfrance Midi Méditerranée s'inscrit dans cette optique, en proposant un outil complet avec :

- logiciel de facturation et de suivi des règlements ;
- tableaux de bord ;
- pilotage de la trésorerie ;
- aide à la décision.

Demain, ces dispositifs intégreront également la gestion sociale, avec des outils de type SIRH (système d'information sur les ressources humaines), pour simplifier la gestion des salariés et centraliser les informations. L'objectif est clair : offrir aux exploitants un environnement

connecté, simple et sécurisé, adapté à leurs besoins.

Adopter la facture électronique, c'est franchir une première étape vers une gestion plus fluide, plus sécurisée et plus performante. Mais c'est surtout ouvrir la voie à une relation enrichie avec son expert-comptable : une relation tournée vers l'analyse, le conseil et l'accompagnement. Plus qu'un changement technique, c'est une opportunité de transformer durablement le pilotage de l'exploitation. ■

Marion Passelac,
Directrice 'Projets & Qualité'
chez Cerfrance Midi
Méditerranée



<https://midi-mediterranee.cerfrance.fr/pages/la-facturation-electronique>

L'APPLI du mois



Cheval bien-être

Évaluer le bien-être de ses chevaux à partir d'indicateurs scientifiques

Évaluer le bien-être de son cheval sans se fier uniquement à son ressenti : c'est la promesse de 'Cheval bien-être', une application mobile gratuite développée par l'IFCE (Institut français du cheval et de l'équitation) à partir d'indicateurs scientifiques validés. L'évaluation s'articule autour de quatre grands principes - alimentation, hébergement, santé, comportement - déclinés en une trentaine d'indicateurs portant sur l'environnement et sur l'animal lui-même. Les résultats sont restitués sous forme de graphiques et permettent un suivi dans le temps. Protocole né en format papier en 2020 et numérisé en 2022, l'appli compte aujourd'hui plus de 6 600 utilisateurs et a permis d'évaluer le bien-être de près de 11 300 chevaux dans quelque 6 200 structures équestres. Disponible gratuitement sur iOS et Android : ifce.fr.



DNC : 21 distinctions du Mérite agricole en Pyrénées-Orientales, Aude et Hérault

Vingt-et-un professionnels de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales figurent parmi les 108 femmes et hommes distingués dans l'ordre du Mérite agricole, décorés lundi 20 juillet par la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, pour leur mobilisation durant la crise de la Dermatose nodulaire contagieuse (DNC). Dans l'arrêté du 31 mai 2026, les Pyrénées-Orientales comptent 13 nouveaux chevaliers, dont l'éleveur bovin Christophe Blandin, le vétérinaire Julien Guillot et Paul Delbosc, directeur du Groupement de défense sanitaire (GDS) du département. Dans l'Aude, six chevaliers, parmi lesquels Yoann Mathevon, directeur du GDS 11, rejoignent l'officier Frédéric Pujol, inspecteur général de la santé publique vétérinaire. Dans l'Hérault, Olivier Roussel, de la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, est fait officier. Cette promotion exceptionnelle distingue au total 88 chevaliers et 20 officiers, dont l'engagement, selon le ministère, a permis d'enrayer une épidémie appa-

ruée en juin 2025 grâce à la vaccination de près de deux millions de bovins. La liste complète des lauréats décorés le 20 juillet est en ligne sur le site du ministère.

Enotourisme : le Languedoc-Roussillon, une des régions les plus accessibles de France

Le prix moyen d'une expérience enotouristique (visite, dégustation, atelier) varie de 24 € dans le Sud-Ouest à 83 € en Cognac selon les régions, révèle l'Observatoire 2026 de Winalist, fondé sur 15 000 réservations réelles enregistrées en France en 2025. Le Languedoc-Roussillon compte parmi les destinations les plus accessibles du pays, avec un panier moyen de 29 € par adulte, à égalité avec le Val de Loire, sous la barre symbolique des 30 €, soit environ un tiers du tarif de Cognac. La Provence se situe dans la moyenne des grandes régions viticoles, à 33 €, aux côtés de l'Alsace et de Bordeaux (30 €). Elle séduit une clientèle internationale à fort pouvoir d'achat, notamment anglophone. À l'autre bout du classement, les terroirs les plus prestigieux affichent les tarifs les plus élevés :

59 € en Bourgogne, 50 € en Champagne, et jusqu'à 83 € en Cognac, la région la plus chère de France, devant l'Île-de-France (81 €).

Make IT Agri : l'École des Mines d'Alès sur le podium de la saison 8

Annaëlle Delamarche, étudiante à l'École des Mines d'Alès (30), décroche le 3^e prix (2 000 €) de la saison 8 du concours 'Make IT Agri', dont les lauréats ont été dévoilés le 19 juin à Paris. Son projet, 'Beed'Ici', automatise le picking de gelée royale, pour réduire la pénibilité et le temps de travail des apiculteurs. Le 1^{er} prix (4 000 €) revient à 'NH4R', porté par Henri Méausoone (UniLaSalle Beauvais) : un procédé qui extrait l'azote de l'eau pour le transformer en engrais décarboné destiné aux agriculteurs. Le 2^e prix (3 000 €) distingue 'MIN Express', plateforme numérique de Bilel Kaddouri (Bordeaux Sciences Agro) et Nathan Kessler (Toulouse Business School), dédiée aux Marchés d'intérêt national pour fluidifier les échanges logistiques.